

Préparation :	<b>PREPARATION AU CONCOURS D'AGREGATION EXTERNE</b>				<b>ANNEE</b>
UFR :	<b>LANGUES ET COMMUNICATION</b>				
Spécialité :	<b>ESPAGNOL</b>				
Concours :	<b>EXTERNE</b>				
Volume horaire étudiant :	84 h	82h			166 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	total

**Contacts :**

<i>Responsable de formation</i>	<i>Scolarité – secrétariat pédagogique</i>
<b>Isabelle ROUSSEAU</b> <a href="mailto:isabelle.rousseau-jacob@u-bourgogne.fr">isabelle.rousseau-jacob@u-bourgogne.fr</a> 03 80 39 56 61	Scolarité Masters Bureau 146 03.80.39.56.15 <a href="mailto:secretariat.llce.master@u-bourgogne.fr">secretariat.llce.master@u-bourgogne.fr</a>
	☎ 03.80.39.50.00

**Accès au concours et à la préparation :**

## ■ Conditions d'accès :

Etre titulaire d'un master (de quelque discipline que ce soit) ou d'un CAPES complet (théorique et pratique) français ou de l'Union Européenne.

## ■ Inscription au concours :

Dès la rentrée, auprès du Rectorat, Service de l'Enseignement Supérieur, Bureau des Examens et Concours.

Site internet : <http://www.education.gouv.fr/siac>

Le programme est publié chaque année au BOEN (mai-juin). Il est également disponible au CRDP, en bibliothèque et téléchargeable sur le site du SIAC (voir ci-dessus).

## ■ Inscription à la préparation :

A partir de septembre, à la Faculté de Lettres, guichet du hall central (l'ESPE ne prépare pas à l'Agrégation).

Les étudiants reçus au CAPES peuvent bénéficier d'un report de stage pour préparer l'agrégation s'ils sont titulaires d'un master.

## Organisation de la préparation :

### Horaire annuel

- Thème : 24 heures TD
- Version : 24 heures TD
- Littérature : 14 heures CM par question au programme
- Civilisation : 14 heures CM par question au programme
- Linguistique : 34 TD (ou toute autre ventilation CM/TD équivalente)
- Pour le Catalan et le Portugais, des cours de préparation pourront éventuellement être organisés à la rentrée

### Epreuves du concours :

#### ■ Epreuves écrites d'admissibilité :

**Composition en espagnol sur un sujet de littérature ou de civilisation des pays de langue espagnole se rapportant au programme**

- Durée : 7 heures
- Coefficient 2

#### **Épreuve de traduction**

- Durée totale de l'épreuve : 6 heures
- Coefficient 3

Cette épreuve est **constituée d'un thème et d'une version**. Les textes à traduire sont **distribués simultanément aux candidats**, au début de l'épreuve. Ceux-ci consacrent à chacune des deux traductions le temps qui leur convient, dans les limites de l'horaire imparti à l'ensemble de l'épreuve. Les candidats rendent **deux copies séparées et chaque traduction entre pour moitié dans la notation**.

**Composition en français sur un sujet de littérature ou de civilisation des pays de langue espagnole se rapportant au programme**

- Durée : 7 heures
- Coefficient 2

#### ■ Épreuves orales d'admission

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'**apprécier la capacité du candidat**, en qualité de futur agent du service public d'éducation, **à prendre en compte** dans le cadre de son enseignement **la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions** (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) **et les valeurs qui le portent**, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

**Explication en langue espagnole d'un texte tiré d'un des auteurs inscrits au programme, suivie d'un entretien en espagnol, et éventuellement, de la traduction d'un passage du texte.**

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (explication : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)
- Coefficient 3

Un **dictionnaire espagnol unilingue** indiqué par le jury est **mis à la disposition du candidat**.

**Leçon en espagnol sur une question se rapportant au programme suivie d'un entretien en espagnol**

- Durée de la préparation : 5 heures
- Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (leçon : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)
- Coefficient 3

**Explication linguistique en français d'un texte inscrit au programme suivie d'un entretien en français**

- Durée de la préparation : 1 heure 30
- Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (explication : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)
- Coefficient 2

Un **dictionnaire latin-français**, le **Diccionario de la lengua española** (Real Academia española) et le **Breve diccionario etimológico de la lengua castellana de Joan Corominas** sont **mis à la disposition** du candidat.

**Explication en français, au choix du candidat, d'un texte portugais, catalan ou latin inscrit au programme**

- Durée de la préparation (avec dictionnaire) : 1 heure
- Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (explication : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)
- Coefficient 1

L'explication est suivie d'un entretien en français.